



secrétariat général

direction
des Affaires
économiques et
internationales

International

Pour que le bateau ne prenne pas l'eau...

Les habitants
des pays industrialisés
consomment entre 400
et 500 litres d'eau par jour ;
la moyenne est à peine de
20 litres dans les pays
en voie de développement...

La visite officielle en France fin mai du ministre algérien des ressources en eau, reçu par Nelly Ollin et Dominique Perben, fait écho au récent Forum mondial de Mexico en rappelant l'acuité du problème de l'eau dans certaines parties du globe et l'aide que les pays industrialisés peuvent apporter. Car la facilité d'accès à l'eau dans nos régions ne doit pas masquer la problématique mondiale : aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et près de la moitié de la population ne dispose pas de moyens d'assainissement. Une situation qui ne va pas s'arranger puisque les ressources en eau s'épuisent, et que sa qualité baisse, alors que la population augmente. Quand on est sur un même bateau qui menace de prendre l'eau, il vaut mieux coopérer. La France en a fait une priorité et notre ministère agit....

La menace du « stress hydrique »

Dans les objectifs du millénaire pour le développement, les Etats-membres de l'ONU se sont engagés à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de ceux qui n'ont pas d'accès durable à une eau saine et à l'assainissement

Aujourd'hui, un habitant sur cinq est privé d'accès à l'eau potable et un sur deux ne bénéficie pas de connexion à un réseau d'assainissement. Plus grave : à plus ou moins long terme, plus de la moitié de l'humanité pourrait être menacée de « stress hydrique ». Car de 6,5 milliards d'habitants en 2005, la population de la planète devrait passer à 8 milliards d'ici vingt ans, faisant chuter d'un tiers la quantité moyenne d'eau douce disponible par habitant par an. Certes, les conditions sont très différentes selon les régions, mais tout le monde est concerné : dans les pays développés, la demande d'alimentation en eau potable ne cesse de

progresser alors que la ressource est de plus en plus polluée ou amoindrie ; dans les pays en voie de développement, notamment ceux situés en zone aride, l'alimentation en eau est un défi crucial. Que ce soit dans une perspective de développement durable ou de réduction de la pauvreté, l'eau est désormais clairement identifiée comme un problème majeur et la nécessité de la gérer à l'échelle planétaire fait l'unanimité. De ce fait, l'aide publique internationale, qui n'avait cessé de baisser depuis 1997, remonte peu à peu. Mais il faudrait investir 180 milliards de dollars chaque année, soit 80 de plus qu'aujourd'hui...



→ Depuis le premier forum mondial de l'eau à Marrakech en 1997, les rendez-vous internationaux sur le sujet se succèdent, les engagements politiques s'expriment et une vision partagée de la gestion de l'eau à l'échelle planétaire émerge. Le quatrième forum mondial qui s'est tenu à Mexico au mois de mars dernier a été l'occasion de remobiliser l'ensemble des acteurs

au plan international. A cette occasion, la France, sous l'impulsion des ministères des Affaires étrangères, de l'Ecologie et du Développement durable, a constitué le « partenariat français pour Mexico » rassemblant les divers acteurs français de l'eau (administrations, élus locaux, opérateurs de services publics ou privés, experts techniques, chercheurs, ONG).

Sur le plan international, la France a placé l'eau au cœur des priorités du G8 et a fait adopter un plan d'action pour l'eau lors de la réunion d'Evian en 2003

En France, la Loi Oudin-Santini du 9 février 2005 favorise les actions de coopération décentralisée en permettant aux collectivités locales d'affecter jusqu'à 1% de leur budget « eau » à des actions de coopération et de solidarité internationale

La France premier bailleur de fonds du secteur de l'eau

La France est engagée depuis longtemps dans une coopération multiforme avec les pays en développement, en particulier africains, pour favoriser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Avec 268 millions d'euros par an en aide bilatérale et 100 millions en aide multilatérale, elle est un des premiers bailleurs de fonds du secteur. Elle s'est fixé comme objectif de doubler son aide bilatérale dans le domaine de l'eau, en particulier en Afrique, et de contribuer ainsi d'ici 2015 à l'accès à l'eau de 9 millions d'Africains. Notre pays dispose d'une expérience solide dans la gestion de l'eau, avec des succès mais aussi des déconvenues (comme ce fut le cas pour certains

projets utilisant un recours excessif au financement en devises) qui enrichissent le débat international. Une expérience dont un élément clef est une relation équilibrée entre des acteurs publics responsables et des acteurs privés expérimentés : elle met en évidence différents principes qui peuvent être repris et adaptés au contexte d'autres pays, notamment les règles de transparence, de bonne gestion et de tarification nécessaires pour garantir l'efficacité des investissements et favoriser la participation et le contrôle des populations locales. Car les dimensions financières et techniques ne sont peut-être pas les plus difficiles à surmonter ...

→ Au diapason avec les organisateurs du Forum Mondial de l'eau, le Partenariat français pour Mexico a souligné le rôle éminent des collectivités locales. Celles-ci s'investissent activement dans des actions de coopération internationale sur l'eau : en France, elles y consacrent 18 millions d'euros par an. Elles apportent aux pays en développement leurs compétences techniques et leur expérience concrète de la gestion du service de l'eau. Ces échanges d'élus à

élus et de techniciens à techniciens sont immédiatement légitimes et s'inscrivent dans la durée grâce aux liens personnels qui se créent. Souples et d'échelle modeste, les projets de coopération décentralisée permettent de répondre beaucoup plus rapidement aux demandes que les projets « interétatiques ». Aujourd'hui, on recense 6 000 accords avec 113 pays, dont la moitié ont un lien avec l'eau.

Le ministère s'attache à diffuser le savoir-faire technique et l'expérience française de gestion de l'eau dans le monde

L'expérience française en matière de gestion des services de l'eau se caractérise par la diversité des modes de gestion et d'association du secteur privé. Elle s'appuie notamment sur une tradition plus que centenaire de gestion déléguée, largement répandue, qui a permis aux entreprises du secteur d'acquérir un important savoir-faire. Elles sont aujourd'hui très présentes sur tous les continents, dans tous les métiers de l'eau : ingénierie, aménagement, construction d'infrastructures, forage, assainissement, etc. Elles remportent régulièrement des contrats financés par les bailleurs de fonds

internationaux, importants financeurs du secteur, auprès desquels la direction des Affaires économiques et internationales (DAEI) valorise l'expérience française. Ainsi, 80 % des dossiers FASEP (Fonds d'aide au secteur privé, permettant de financer des études en amont des projets) examinés en comité interministériel, dans le cadre des aides publiques à l'exportation, sont suivis par le Bureau des exportations de la DAEI ; 90 % des sommes allouées le sont pour le compte des ingénieries françaises, avec une émergence très nette de dossiers « eau ».

Pour le Forum de Mexico, la DAEI a piloté un groupe de travail consacré à la création d'un instrument de communication sur les entreprises françaises du secteur de l'eau.

→ Les services du ministère se mobilisent afin d'identifier les actions institutionnelles pertinentes pour soutenir l'exportation des entreprises françaises de l'eau. Une mission du CGPC est en cours pour établir un diagnostic de la présence française

à l'étranger et analyser la nature des obstacles (juridiques, financiers, politiques) rencontrés par ces entreprises dans leurs projets d'exportation. Le rapport est attendu pour la fin de l'été.